

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-huitième session de la Conférence des Parties
Colombo (Sri Lanka), 23 mai – 3 juin 2019

Questions spécifiques aux espèces

COMMERCE ET GESTION DE LA CONSERVATION
DES OISEAUX CHANTEURS (PASSERIFORMES)

1. Le présent document a été soumis par les États-Unis d'Amérique et Sri Lanka*.

Vue d'ensemble

2. Les Passeriformes (ou passereaux) constituent pour chez les oiseaux l'ordre le plus important avec environ 6000 espèces représentées. Cet ordre se distingue des autres ordres par diverses caractéristiques anatomiques de ses membres (appelés communément "*perching birds*" en anglais), et est lui-même divisé en sous-ordres. Cependant, en termes simples, et à quelques exceptions près, les passereaux peuvent être décrits comme des oiseaux chanteurs¹ de petite taille. Les espèces de passereaux sont réparties dans les habitats terrestres du monde entier, avec une diversité particulièrement forte sous les tropiques d'Asie, d'Amérique latine et d'Afrique. Les oiseaux chanteurs sont principalement menacés par la perte d'habitat et de ressources ainsi que par le commerce illégal et le commerce légal non durable. Par conséquent, les populations d'oiseaux chanteurs sont en déclin partout dans le monde, à un rythme extrêmement rapide pour beaucoup d'entre elles (Butchart *et al.* 2004).
3. De nombreux oiseaux chanteurs sont prélevés dans la nature et recherchés pour la consommation, pour leur plumage coloré et pour le commerce des oiseaux vivants en tant qu'animaux domestiques. La rareté croissante de nombreuses espèces entraîne une augmentation de la demande et des prix (FAO 2011). La tendance à utiliser des oiseaux chanteurs dans des concours de chant se traduit par un braconnage ciblé d'espèces particulièrement convoitées pour leur chant. Dans les années 1990, il a été estimé que les marchés informels d'oiseaux chanteurs en Chine et dans les autres pays d'Asie de l'Est représentaient un commerce d'environ 1 à 3 millions de spécimens par an (Inskipp 1990). En dehors des concours de chant, l'élevage d'oiseaux chanteurs en cage comme animaux domestiques est inscrit dans les normes culturelles de certaines sociétés. C'est notamment le cas en Asie et en Amérique latine où les espèces d'oiseaux plus rares et de plus grande valeur sont associées à un statut social plus élevé (Eaton *et al.* 2017; Harris *et al.* 2016; Lee *et al.* 2016). Cette tendance ne semble pas ralentir, en particulier parce que de nombreux pays connaissent une croissance économique et une expansion de leur classe moyenne, comme en Asie de l'Est et du Sud-Est. En Asie du Sud-Est, plus de 1000 espèces sont proposées à la vente (Harris *et al.* 2016). Au Viet Nam, la popularité croissante des oiseaux comme animaux domestiques est attribuée à la fois à leur disponibilité accrue sur les marchés (Eaton *et al.* 2017; Brooks-Moizer *et al.* 2008) et à une augmentation du nombre de jeunes personnes piégeant, échangeant et élevant des oiseaux (Le & Craik 2016). Des recherches menées dans les six principales villes de Java et de Bali ont révélé que 35,7 % des ménages élevaient un oiseau, et que 57,6 % en avaient élevé un au cours des 10 dernières années. Les données permettent d'évaluer qu'une population de 584 000 ménages dans ces villes possède près de deux millions d'oiseaux chanteurs, dont plus de la moitié ont été capturés dans la nature (BirdLife International 2010; Jepson & Ladle 2009). Les oiseaux chanteurs sont également menacés par la chasse pour la

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

¹ La plupart des oiseaux chanteurs sont des passereaux. Cependant, tous les passereaux ne sont pas chanteurs (p. ex. les eurylaimes et les gobemouches), et certains oiseaux élevés pour leur chant ne sont pas des passereaux (p. ex. les tourterelles et les barbues).

consommation. Le Bruant auréole (*Emberiza aureola*), autrefois l'espèce d'oiseau d'Eurasie la plus abondante, a diminué de 90 % depuis 1980 en raison de la chasse et de la disparition de ses habitats. Il est maintenant classé dans la catégorie *En danger critique d'extinction* sur la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Bien qu'officiellement interdite en Chine, sa chasse se poursuit avec environ un million de bruants consommés dans la seule province du Guangdong (BirdLife International 2018a). En Méditerranée, en Europe du Nord, en Europe centrale et dans le Caucase, entre 12 et 38 millions d'oiseaux – dont environ 20 millions d'oiseaux chanteurs – pourraient être tués ou prélevés illégalement chaque année, nombre d'entre eux au cours de la migration. L'Italie, l'Égypte, la Syrie, le Liban et Chypre sont considérés comme les pays dans lesquels le plus grand nombre d'oiseaux sont tués chaque année (Birdlife International 2018a).

4. Les oiseaux chanteurs sont enregistrés en grand nombre dans le commerce depuis plusieurs décennies. Le nombre total d'oiseaux capturés vivants dans la nature et faisant l'objet d'un commerce international est inconnu, mais pourrait avoir atteint un maximum dans les années 1970, alors qu'il était estimé que 7,5 millions d'oiseaux étaient commercialisés chaque année (Inskipp 1990). Après ce point, le commerce a décliné à mesure que les pays ayant été d'importants fournisseurs d'oiseaux sauvages à l'échelle mondiale ont interdit les exportations (p. ex. l'Inde, la Colombie, la Bolivie), et que d'autres pays ont mis en place des contrôles rigoureux du commerce à travers l'application de la CITES (Leader-Williams & Tibanyenda 1996). Au cours des années 1990, le commerce international d'oiseaux vivants était estimé entre 2 et 5 millions de spécimens par an, principalement des oiseaux d'ornement et des oiseaux chanteurs (Inskipp 1990). L'Europe et les États-Unis d'Amérique ont toujours été les principaux importateurs d'oiseaux sauvages faisant l'objet d'un commerce international. Cependant, à la suite des restrictions commerciales sur les importations d'oiseaux sauvages aux États-Unis (loi de 1992 intitulée *Wild Bird Conservation Act*), l'Europe est devenue le marché le plus important. Entre 2000 et 2003, l'Union européenne (UE) a importé 2,8 millions d'oiseaux sauvages appartenant à des espèces inscrites ou non à la CITES. Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), cela représentait 93 % des importations enregistrées dans le monde au cours de cette période (FAO 2011). En 2005, l'UE a interdit le commerce des oiseaux sauvages et le nombre d'oiseaux inscrits à la CITES commercialisés chaque année a considérablement diminué. Avant l'interdiction de l'UE, les pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Mali et Sénégal) étaient responsables de plus de 70 % des exportations d'oiseaux vers l'Europe, dont près de 80 % étaient des passereaux (Reino *et al.* 2017). Avec l'entrée en vigueur de cette interdiction, les flux commerciaux restants ont été réorientés vers les pays en développement, en particulier sous les tropiques, où la biodiversité est élevée, mais les ressources pour gérer les espèces sont limitées (Reino *et al.* 2017). En Chine, le nombre d'oiseaux vivants exportés entre 1981 et 2010 a dépassé le million de spécimens, tandis que plus de 80 000 oiseaux ont été importés en Chine pendant la même période (Li & Jiang 2014). Près de 90 espèces d'oiseaux ont été exportées de Chine au cours de cette période. Les perroquets et les passereaux étaient les oiseaux les plus couramment commercialisés et les autres oiseaux ne représentaient que moins de 0,3 % du volume total du commerce des oiseaux (Li & Jiang 2014). Les espèces de passereaux les plus communément exportées étaient le Léiothrix jaune (*Leiothrix lutea*), le Padda de Java (*Lonchura oryzivora*), le Mainate religieux (*Gracula religiosa*), le Léiothrix à joues argent (*Leiothrix argentauris*) et le Capucin bicolore (*Lonchura bicolor*) (Li & Jiang 2014). Cependant, depuis 2003, les exportations d'oiseaux vivants depuis la Chine ont diminué en raison des risques de maladie liés à la grippe aviaire (Li & Jiang 2014).
5. L'Asie du Sud-Est, en particulier, est connue pour ses niveaux élevés de commerce illégal et non durable qui touchent des centaines d'espèces et des millions d'oiseaux chaque année. La région compte plus de 2600 espèces d'oiseaux inventoriées, dont plus de 850 sont endémiques de certains pays. L'endémisme et le déclin des populations entraînent une augmentation de la valeur de certaines espèces pour le commerce des animaux domestiques, et ce commerce a ainsi été reconnu comme une menace principale pour de nombreuses espèces en Asie du Sud-Est, particulièrement dans la région des Grandes îles de la Sonde² (BirdLife International 2018b; Nash 1994). L'Asie du Sud-Est a également le taux relatif de déforestation le plus élevé de toutes les grandes régions tropicales, ce qui aggrave encore les menaces qui pèsent sur les oiseaux chanteurs (Sodhi *et al.* 2004).
6. En 2016, un ensemble d'espèces d'oiseaux chanteurs a été proposé pour inscription sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN dans les catégories de plus fortes menaces suite à des informations récentes concernant les impacts potentiels de ce commerce sur leur risque d'extinction (Martin 2018; IUCN 2016). Sur les quelque 850 espèces d'oiseaux originaires d'Asie du Sud-Est, 52 sont actuellement considérées par la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées comme étant *En danger critique d'extinction* et 251 sont

² La région des Grandes îles de la Sonde comprend le Brunéi, l'ouest de l'Indonésie (Bali, Java, Kalimantan et Sumatra), Singapour, la Malaisie, le sud du Myanmar et le sud de la Thaïlande.

considérées comme *mondialement menacées* (BirdLife International 2018b). L'Indonésie a le deuxième plus grand nombre d'espèces d'oiseaux *mondialement menacées* (155 en 2017), juste après le Brésil, et est reconnue comme la plaque tournante majeure du commerce non durable des oiseaux (Rentschlar *et al.* 2018; IUCN 2017; Lee *et al.* 2016; Capotosto & Shepherd 2015). Environ 19 espèces d'oiseaux d'Indonésie affectées par le commerce ont été transférées dans la catégorie *En danger critique d'extinction* en 2016 (Lowen 2016). Au rythme actuel de surexploitation et de conversion des habitats, il est estimé qu'un tiers des espèces d'oiseaux d'Asie du Sud-Est seront éteintes d'ici 2100, avec des extinctions mondiales pour au moins 50 % d'entre elles (Sodhi *et al.* 2004; Sodhi *et al.* 2010).

7. Parmi les espèces asiatiques touchées par le commerce figurent par exemple le Bulbul à tête jaune (*Pycnonotus zeylandicus*) et le Martin à ailes noires (*Acridotheres melanopterus*, *A. tricolor*, *A. tertius*). Le Bulbul à tête jaune, capturé par les négociants pour son chant unique, a disparu d'une grande partie de son aire de répartition, y compris du Myanmar, de la Thaïlande et de Java, sans signalement à Sumatra depuis 2009, et ne se trouve plus qu'en Malaisie, à Singapour et dans les régions reculées du Kalimantan (Chng & Eaton 2016; Harris *et al.* 2016; Shepherd *et al.* 2013). Nash (1994) a signalé la situation inquiétante de l'espèce au début des années 1990, mais peu d'attention a été accordée à la conservation de cet oiseau (Chng *et al.* 2015). La population est actuellement estimée entre 1000 et 2500 individus (BirdLife International 2018d). Le Martin à ailes noires est endémique de l'Indonésie et est également devenu une espèce *En danger critique d'extinction* en raison des niveaux élevés de piégeage. Il est à présent représenté par moins de 500 individus dans la nature (Nijman *et al.* 2018). Le commerce international et national menace les espèces indonésiennes, et à mesure que les populations diminuent, les oiseaux chanteurs sont de plus en plus braconnés dans les pays asiatiques voisins pour être importés en Indonésie (Shepherd *et al.* 2004).
8. Dans une étude réalisée en 2014, plus de 19 000 oiseaux ont été trouvés sur les trois plus grands marchés de Jakarta avec 184 espèces présentes correspondant à des prélèvements effectués en dehors du système national de quotas de capture ou en violation directe des lois (*Conservation Act [No 5] de 1990*) (Chng *et al.* 2015). Bien que l'Indonésie dispose d'une législation adéquate pour réglementer le commerce, le pays possède également certains des plus grands marchés ouverts d'espèces sauvages en Asie (Chng *et al.* 2015). En 2017, des enquêtes supplémentaires ont été menées dans quatre grandes villes de Sumatra (Jambi, Medan, Palembang et Pekanbaru). Au total 7279 oiseaux ont été dénombrés, appartenant à 130 espèces. Deux espèces enregistrées, le Martin à ailes noires et l'Étourneau jallak (*Gracupica jalla*), figurent sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées et sont classées dans la catégorie *En danger critique d'extinction* (IUCN 2017). En plus de ces espèces, 50 autres oiseaux appartenaient à 12 espèces protégées par la loi indonésienne (KSDAE 2015). Une autre étude réalisée au Kalimantan occidental en 2015-2016 a identifié 25 298 spécimens de 153 espèces, en vente dans 201 magasins (Rentschlar *et al.* 2018).
9. Bien qu'il soit reconnu que de nombreuses espèces indonésiennes sont élevées en captivité à des fins commerciales, on ne sait pas si les éleveurs prélèvent le stock fondateur dans la nature, amplifiant ainsi le commerce illégal, et les commerçants ne sont généralement pas disposés à expliquer d'où viennent leurs oiseaux (Chng *et al.* 2015). Rentschlar *et al.* (2018) ont par exemple signalé que seulement cinq permis d'élevage en captivité ont été délivrés au Kalimantan occidental malgré le grand nombre d'oiseaux vendus sur les marchés.
10. En réponse au volume élevé des échanges commerciaux d'oiseaux chanteurs en Indonésie, le premier Sommet sur la crise du commerce des oiseaux chanteurs en Asie s'est tenu en septembre 2015 à Singapour. Il a été organisé par Wildlife Reserves Singapore, TRAFFIC et Cikananga Wildlife Center, ainsi que par d'autres parties prenantes locales et internationales issues d'agences gouvernementales, d'institutions zoologiques, d'organisations non gouvernementales de conservation (ONG), d'universités et d'entreprises de tourisme ornithologique (Lee *et al.* 2016). Le Sommet a produit une série de recommandations, dont une liste d'espèces prioritaires pour la conservation (voir annexe 1). En outre, le Groupe CSE/UICN de spécialistes du commerce des oiseaux chanteurs d'Asie (ASTSG - *Asian Songbird Trade Specialist Group*) a été créé en 2017 et fournit des recommandations de meilleures pratiques et de conservation relatives à l'élevage d'espèces particulières menacées par le commerce (IUCN Species Specialist Group 2017).
11. Il y a moins d'études et d'enquêtes pour comprendre le commerce des oiseaux chanteurs dans d'autres parties du monde. En Amérique latine, le commerce des oiseaux vivants porte surtout sur les psittacidés (perroquets), bien que le commerce des oiseaux chanteurs soit également prononcé. Selon un rapport de Mongabay, les oiseaux, y compris les oiseaux chanteurs, représentent 80 % de tous les animaux victimes de trafic en Amérique latine et prélevés dans la nature pour le commerce des animaux domestiques (Neme 2015). Le commerce international depuis l'Amérique latine semble également être entretenu par la demande

d'oiseaux destinés à des concours de chant organisés dans de nombreux pays d'Amérique latine, notamment au Guyana, au Suriname et au Brésil (Reuter & O'Regan 2016 ; Daut *et al.* 2015; Licarião *et al.* 2013; Nóbrega Alves *et al.* 2013). Il existe également une longue tradition d'élevage des oiseaux comme animaux domestiques dans des pays comme le Brésil, le Pérou, l'Équateur et le Mexique, bien que les prix soient souvent nettement inférieurs lorsqu'ils sont vendus dans le pays, ce qui renforce l'incitation à exporter vers les marchés internationaux. Des passereaux chanteurs capturés dans la nature se vendent à un petit prix sur les marchés locaux, comme au Guyana, mais les prix peuvent varier de 500 USD à 10 000 USD aux États-Unis d'Amérique (Reuter *et al.* 2018; Neme 2015).

12. Une étude réalisée au Brésil a montré qu'au moins 295 espèces d'oiseaux – appartenant à 177 genres et 56 familles – sont vendues illégalement comme animaux domestiques, et estimé que 400 espèces d'oiseaux sont probablement commercialisées (23 % des espèces présentes dans le pays). La famille comptant le plus grand nombre d'espèces vendues était celle des Emberizidae (p. ex. les bruants: 16,3 %), suivie des Psittacidae (perroquets: 15 %), des Thraupidae (tangaras: 8,6 %) et des Icteridae (par ex. les alouettes et les orioles: 6,7 %) (Alves *et al.* 2012).
13. Une étude sur le commerce des oiseaux au Pérou a révélé un important marché intérieur illégal avec 35 279 oiseaux de 130 espèces indigènes mis en vente sur plus de 40 marchés au cours d'une période de 4 ans. Les perroquets étaient les taxons vendus les plus abondants, mais les passereaux étaient également représentés (Daut *et al.* 2015).
14. Le commerce en Afrique et depuis l'Afrique semble être le moins bien connu à l'échelle continentale. Cependant, une étude récente en Afrique du Nord a montré que le commerce du Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) a eu de graves conséquences sur les populations sauvages dans l'ouest de l'Afrique du Nord, et pourrait également avoir un impact sur d'autres espèces d'oiseaux chanteurs locaux ou migrants afropaléarctiques (Khelifa *et al.* 2017). Cette étude a estimé la réduction de l'aire de répartition du Chardonneret élégant à près de 57 % dans la région au cours des 26 dernières années. En raison de l'extinction des populations naturelles en Tunisie et en Algérie, les braconniers ont commencé à exporter illégalement des espèces du Maroc vers l'Algérie et la Tunisie (Khelifa *et al.* 2017).
15. Dans une étude portant sur les menaces pesant sur les oiseaux commercialisés pour la médecine traditionnelle africaine, les Passeriformes étaient l'ordre le plus représenté (107 espèces), avec 56 % des espèces d'oiseaux d'Afrique. Dans ce groupe, les Sturnidae (choucadors, étourneaux, etc.) étaient la famille la plus répandue (Williams *et al.* 2014).

Conséquences pour la conservation

16. L'augmentation des populations humaines, la croissance des classes moyennes avec la hausse des revenus disponibles, la faible gouvernance et la corruption, ainsi que les cultures où l'élevage en cage d'oiseaux sauvages et rares n'est pas stigmatisé par la société, sont des causes pouvant toutes entraver la conservation efficace des oiseaux. De plus, il existe une demande accrue en espèces de passereaux de grande valeur, en particulier celles qui sont de plus en plus rares. Au fur et à mesure que les populations d'espèces s'épuisent dans un pays, les piégeurs développent des réseaux commerciaux afin de s'approvisionner en ces mêmes espèces dans d'autres pays.
17. Nash (1994) a noté que le commerce des passereaux a entraîné la disparition d'espèces telles que le Vanneau hironnelle (*Vanellus macropterus*), et des études plus récentes ont montré que le commerce était la cause directe du déclin de nombreuses autres espèces telles que le Bulbul à tête jaune et le Martin à ailes noires (Chng *et al.* 2015; Chng & Eaton 2016; Shepherd 2006; Nijman *et al.* 2018; BirdLife International 2018c). Cependant, la grande majorité des espèces d'oiseaux chanteurs n'est pas inscrite aux annexes de la CITES, et le commerce des oiseaux chanteurs est peu documenté en dehors des espèces CITES. De plus, l'état de conservation de nombreuses espèces est mal connu et, par conséquent, le déclin des populations dû aux prélèvements dans la nature peut ne pas être détecté.
18. Les passereaux capturés dans la nature souffrent souvent d'une mortalité élevée dans les premiers jours de captivité (Alves *et al.* 2012; Shepherd *et al.* 2004). Par conséquent, les tentatives d'estimation du nombre d'oiseaux dans le commerce par le biais d'études des marchés sous-estiment le nombre réel de spécimens capturés dans la nature.
19. L'élevage des oiseaux pour le commerce a été évoqué comme solution à la surexploitation des ressources sauvages, mais dans de nombreux pays cette activité commerciale n'est pas réglementée et il est prouvé que les éleveurs complètent leurs stocks à partir des populations sauvages.

20. La capture d'oiseaux chanteurs dans la nature fausse probablement les caractéristiques démographiques des populations sauvages, car habituellement seuls les mâles des principales espèces chanteuses sont recherchés, et la capture ainsi que le commerce des oiseaux chanteurs sont fortement biaisés en faveur d'un seul sexe (Eaton *et al.* 2017).

Recommandations

- 21 Sri Lanka estime qu'il est justifié d'examiner les incidences du commerce des oiseaux chanteurs sur la conservation. Nous recommandons que le Comité pour les animaux de la CITES établisse un groupe de travail chargé d'examiner les questions relatives à la biologie, à l'application des réglementations et à la lutte contre la fraude en rapport avec le commerce de ces espèces. Compte tenu de la diversité des questions en jeu, nous pensons que le groupe de travail pourrait préparer un rapport qui éclairerait les recommandations du Comité permanent et du Comité pour les animaux à la 19^e session de la Conférence des Parties (CoP19). Par conséquent, Sri Lanka recommande à la Conférence des Parties d'adopter les décisions suivantes:

À l'adresse du Comité pour les animaux

- 18.AA Le Comité pour les animaux examine à sa 31^e session les informations contenues dans le document CoP18 Doc. 79. En utilisant ces informations comme point de départ, et en fonction de la disponibilité de financements externes, le Comité pour les animaux recueille des informations sur le commerce des oiseaux chanteurs, examine les priorités de conservation, les besoins de gestion et de lutte contre la fraude liés au commerce, et prépare un rapport avec des conclusions et recommandations pour examen à la 32^e session du Comité pour les animaux.
- 18.BB Sur la base des conclusions et des recommandations du rapport préparé en vertu de la décision 18.AA, le Comité pour les animaux formule des recommandations, le cas échéant, à la 74^e session du Comité permanent, ou à la 19^e session de la Conférence des Parties, ou aux deux.
- 18.CC Sous réserve d'un financement externe, le Comité pour les animaux, en consultation avec des spécialistes des oiseaux chanteurs, élabore et diffuse des orientations sur l'émission d'avis de commerce non préjudiciables pour les passereaux inscrits aux annexes de la CITES et sur la question du commerce durable des oiseaux chanteurs prélevés dans la nature, et élabore des documents sur les meilleures pratiques et les orientations relatives à l'élevage des oiseaux chanteurs. Le Comité pour les animaux travaille avec le Secrétariat pour mettre ces documents à la disposition des Parties.

À l'adresse du Comité permanent

- 18.DD Le Comité permanent examine les recommandations qui lui sont adressées par le Comité pour les animaux, et fait ses propres recommandations à la 19^e session de la Conférence des Parties.

OBSERVATIONS DU SECRÉTARIAT

- A. Le document décrit les menaces pesant sur les oiseaux chanteurs (ordre des Passeriformes) résultant de la perte d'habitat et du commerce non réglementé, illégal et non durable. Il souligne le grand nombre d'oiseaux chanteurs capturés dans la nature et recherchés pour la consommation, pour leur chant et leur plumage coloré ainsi que pour le commerce d'oiseaux vivants, la rareté croissante de certaines espèces induisant parfois une augmentation de la demande et une hausse des prix.
- B. Le document souligne que la grande majorité des quelque 6000 espèces d'oiseaux chanteurs n'est pas inscrite aux annexes de la CITES. En fait, seules 84 espèces ou sous-espèces de l'ordre des Passeriformes figurent actuellement aux annexes CITES (soit 1,4 %): 17 à l'Annexe I, 63 à l'Annexe II; et 4 à l'Annexe III. Deux propositions sont également soumises à la présente CoP pour transférer *Dasyornis broadbenti litoralis* et *D. longirostris* de l'Annexe I à l'Annexe II, la première car le taxon est considéré comme éteint et la seconde parce qu'il n'y a ni commerce international ni demande internationale de cette espèce. Le Secrétariat note qu'en général, seules une attention et des ressources limitées peuvent être accordées aux

espèces qui ne figurent pas aux annexes de la CITES étant donné la charge de travail actuelle relative aux espèces déjà inscrites.

- C. Le Secrétariat s'interroge donc sur l'ampleur de l'étude proposée, en particulier lorsqu'un pourcentage d'espèces aussi élevé (98,6 %) n'est pas inscrit aux annexes de la CITES. Les auteurs reconnaissent que le commerce des oiseaux chanteurs est mal documenté en dehors des espèces CITES et que l'état de conservation de nombreuses espèces est mal connu. Compte tenu de ces facteurs, il est probable qu'un financement considérable soit nécessaire pour mener le type de recherche envisagé dans les projets de décisions proposés au paragraphe 21.
- D. Si la Conférence des Parties acceptait les travaux proposés, le Secrétariat estime qu'il serait préférable de procéder à une hiérarchisation et de se concentrer sur les taxons d'oiseaux chanteurs et les régions qui suscitent les plus fortes préoccupations en raison du commerce international, en commençant peut-être par la liste des 28 espèces prioritaires répertoriées à l'annexe 1. Les États de l'aire de répartition pourraient également souhaiter déterminer si l'une de leurs populations pourrait bénéficier d'une inscription à l'Annexe III conformément aux lignes directrices figurant dans la résolution Conf. 9.25 (Rev. CoP17), *Inscription d'espèces à l'Annexe III*.
- E. Les deux premiers projets de décisions figurant au paragraphe 21 suggèrent que le Comité pour les animaux organise les recherches proposées. Cependant, le Comité pour les animaux ne dispose d'aucun mécanisme lui permettant de mobiliser des financements extérieurs, de faire appel à des consultants et de gérer de tels fonds. Cela devrait plutôt être réalisé par l'intermédiaire du Secrétariat. La majeure partie du commerce des oiseaux chanteurs n'étant pas réglementée par la CITES, le Secrétariat estime que mener des recherches sur les "besoins de lutte contre la fraude" ne constituerait pas un moyen efficace d'utiliser les ressources limitées.
- F. Le troisième projet de décision figurant au paragraphe 21 suggère qu'il est nécessaire d'élaborer des orientations sur la formulation des avis de commerce non préjudiciables pour les passereaux figurant aux annexes de la CITES, des documents sur les meilleures pratiques et des orientations relatives à l'élevage en captivité des oiseaux chanteurs. Toutefois, les passereaux inscrits aux annexes de la CITES n'ont pas été sélectionnés pour l'Étude du commerce important, ce qui indique que les niveaux du commerce international signalés n'ont pas suscité de questions sur le caractère non préjudiciable de ce commerce. Au lieu de cela, le Secrétariat suggère que si le commerce ou l'élevage de certains passereaux inscrits aux annexes de la CITES suscite des préoccupations, celles-ci soient soumises au Comité pour les animaux en application de la résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP17), *Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II*, ou de la résolution Conf. 17.7, *Étude du commerce de spécimens d'animaux signalés comme produits en captivité*.
- G. Les auteurs ont estimé que ces travaux ne nécessiteraient aucun financement supplémentaire, mais le Secrétariat considère qu'un tel exercice à l'échelle proposée nécessiterait un soutien supplémentaire au Secrétariat pouvant s'élever à plus de 100 000 USD.
- H. Compte tenu des implications importantes en matière de budget et de ressources pour des espèces dont la plupart ne sont pas inscrites aux annexes de la CITES, et des autres considérations mentionnées ci-dessus, le Secrétariat estime que des travaux aussi importants ne relèvent pas du champ d'application de la Convention, et ne recommande donc pas l'adoption de ces projets de décisions.

Références

- Alves, R.R.N, De Farias Lima, J.R., Araujo, H.F.P. (2012). The live bird trade in Brazil and its conservation implications: an overview. *Bird Conservation International* 23(1): 53-65.
- BirdLife International. (2010). Developing a market-based solution to the bird trade in Indonesia. Presented as part of the Birdlife State of the world's birds website. Retrieved from: <http://www.birdlife.org/datazone/sowb/casestudy/21>. Checked: 25/06/2016.
- BirdLife International. (2018a). State of the world's birds: taking the pulse of the planet. Cambridge, UK: BirdLife International. Retrieved from: https://www.birdlife.org/sites/default/files/attachments/BL_ReportENG_V11_spreads.pdf.
- BirdLife International. (2018b). Avibase - Bird Checklists of the World: Southeast Asia. Retrieved from: <https://avibase.bsc-eoc.org/checklist.jsp?region=sea&list=howardmoore>.
- BirdLife International. (2018c). *Acridotheres melanopterus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T103870843A131892465. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T103870843A131892465.en>. Downloaded on 17 December 2018.
- BirdLife International. (2018d). *Pycnonotus zeylanicus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2018: e.T22712603A132470468. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2018-2.RLTS.T22712603A132470468.en>.
- Brooks-Moizer, F., S. I. Robertson, K. Edmunds, and D. Bell. (2008). Avian influenza H5N1 and the wild bird trade in Hanoi, Vietnam. *Ecology and Society* 14(1): 28. <http://www.ecologyandsociety.org/vol14/iss1/art28/>.
- Butchart SHM, Stattersfield AJ, Bennun LA, Shutes SM, Akçakaya HR, Baillie JEM, *et al.* (2004). Measuring Global Trends in the Status of Biodiversity: Red List Indices for Birds. *PLoS Biology* 2(12): e383. <https://doi.org/10.1371/journal.pbio.0020383>.
- Capotosto, J. and C.R. Shepherd. (2015). First Asian Songbird Trade Crisis Summit. *TRAFFIC Bulletin* 27(2): 47.
- Chng, S.C.L., Eaton, J.A., Krishnasamy, K., Shepherd, C.R. and Nijman, V. (2015). In the Market for Extinction: An inventory of Jakarta's bird markets. *TRAFFIC*. Petaling Jaya, Selangor, Malaysia.
- Chng, S.C.L. and Eaton, J.A. (2016). In the Market for Extinction: Eastern and Central Java. *TRAFFIC*. Petaling Jaya, Selangor, Malaysia.
- Daut E. F., D.J. Brightsmith, A. P. Mendoza, L. Puhakka and M. J. Peterson. (2015). Illegal domestic bird trade and the role of export quotas in Peru. *Journal for Nature Conservation* 27: 44-53.
- Eaton, J.A., Nguyen, M.D.T., Willemsen, M., Lee, J., and Chng, S.C.L. (2017). Caged in the city: An inventory of birds for sale in Ha Noi and Ho Chi Minh City, Viet Nam. *TRAFFIC*, Southeast Asia Regional Office, Petaling Jaya, Selangor, Malaysia.
- FAO. (2011). International trade in wild birds, and related bird movements, in Latin America and the Caribbean (Animal Production and Health Paper No. 166). Rome, Italy: United Nations. Retrieved from: <http://www.fao.org/docrep/013/i0708e/i0708e00.pdf>.
- Harris, J.B.C, Tingley, M.W., Jua, F., Yong, D.L., Denev, J.M., Lee, T.MI, Marthy, W., Prawiradilaga, D.M. Sekercioglu, C.H., Winarni, S.N., Wilcove, D.S. (2016). Measuring the Impact of the pet trade on Indonesian birds. *Conservation Biology* 31(2): 394-405.
- Inskipp, T.P. (1990). Overview of the numbers and value of birds in trade. Paper presented at the Symposium on Trade in Wild Birds, Twentieth World Conference of International Council for Bird Preservation, Hamilton, New Zealand.
- IUCN. International Union for Conservation of Nature. (2016). New bird species and giraffe under threat – IUCN Red List. *IUCN News*. Retrieved from: <https://www.iucn.org/news/secretariat/201612/new-bird-species-and-giraffe-under-threat-%E2%80%93-iucn-red-list>.

- IUCN. International Union for Conservation of Nature. (2017). The IUCN Red List of Threatened Species. Version 2017-3. <http://www.iucnredlist.org>. Viewed 11 December 2018.
- IUCN Species Specialist Group. (2017). Asian Songbird Specialist Group. 2016-2017 Report. Retrieved from: https://www.iucn.org/sites/dev/files/2016-2017_asian_songbird_trade_sg.pdf.
- Jepson, P. and Ladle, R. J. (2009). Governing bird-keeping in Java and Bali: evidence from a household survey. *Oryx* 43: 364-374.
- Khelifa, R., Zebsa, R., Amari, H., Mellal, M. K., Bensouilah, S., Laouar, A., and Mahdjoub, H. (2017). Unravelling the drastic range retraction of an emblematic songbird of North Africa: potential threats to Afro-Palaearctic migratory birds. *Scientific Reports* 7(1): 1092.
- KSDAE (Kementerian Lingkungan Hidup dan Kehutanan Direktorat Jenderal Konservasi Sumber Daya Alam dan Ekosistem). (2015). Buku Kuota Penangkapan Jenis Satwa 2016. <http://ksdae.menlhk.go.id/assets/uploads/Buku%20Kuota%20Penangkapan%20Jenis%20Satwa%202016.pdf>.
- Le, M.H. and Craik, R.C. (2016). Notes on the trading of some threatened and endemic species from Vietnam. *BirdingASIA* 26: 17-21.
- Leader-Williams, N. and Tibanyenda, R.K. (eds.) (1996). The Live Bird Trade in Tanzania, IUCN Gland, Switzerland and Cambridge, United Kingdom.
- Lee, J.G.H., Chng, S.C.L. and Eaton, J.A. (eds.) (2016). Conservation strategy for Southeast Asian songbirds in trade. Recommendations from the first Asian Songbird Trade Crisis Summit 2015 held in Jurong Bird Park, Singapore, 27–29 September 2015.
- Li, L. and Jiang, Z. (2014). International trade of CITES listed bird species in China. *PLoS ONE* 9(2): e85012 Retrieved from: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3929294/>.
- Licarião, M.R., Ezerra, D.M.M, Alves, R.R.N. (2013). Wild birds as pets in Campina Grande, Paraíba State, Brazil: An ethnozoological approach. *Anais da Academia Brasileira de Ciências* 85(1): 201-213.
- Lowen, J. (2016). The Silencing of the Songbirds. Birdlife. December 2016. Pg. 16-19.
- Martin, R. (2018). Red List Implications of the Asian Songbird Trade. BirdLife International, August 22. Retrieved from: <https://globally-threatened-bird-forums.birdlife.org/2018/08/red-list-implications-of-the-asian-songbird-trade/>.
- Nash, S. V. (1994). Sold for a Song. The Trade in Southeast Asian Non-CITES Birds. TRAFFIC International, Cambridge, United Kingdom.
- Neme, L. A. (2015). Latin American illegal wildlife trade exploding in scope and scale. Mongabay. Retrieved from: <https://news.mongabay.com/2015/11/latin-american-illegal-wildlife-trade-explodingin-scope-and-scale/>.
- Nijman, V., Langgeng, A., Birot, H., Imron, M.A., Nekarlis, K.A.I. (2018). Wildlife Trade, captive breeding and the imminent extinction of a songbird. *Global Ecology and Conservation* 15, e00425.
- Nóbrega Alves, R.R., J.R. De Farias Lima and H. F. P. Araujo. (2013). The live bird trade in Brazil and its conservation implications: an overview. *Bird Conservation International* 23(1), 53-65.
- Rentschlar, K.A., Miller, A.E., Lauck, K.S., Rodiansyah, M., Muflihathi, B., Kartikawati. (2018). A silent morning: the songbird trade in Kalimantan, Indonesia. *Tropical Conservation Science* 11: 1-10.
- Reuter, A., J. Kunen, S. Robertson. (2018). Averting a Crisis: Wildlife Trafficking in Latin America. New York, NY: WCS.
- Reino, L., Figueira, R., Beja, P., Araujo, M.B., Capinha, C., Strubbe, D. (2017). Networks of global bird invasion altered by regional trade ban. *Science Advances* 3: e1700783. <http://advances.sciencemag.org/content/advances/3/11/e1700783.full.pdf>.

- Reuter, P. and O'Regan, D. (2016). Smuggling wildlife in the Americas: scale, methods, and links to other organised crimes. *Global Crime*, DOI:10.1080/17440572.2016.1179633 Retrieved from: http://faculty.publicpolicy.umd.edu/sites/default/files/reuter/files/wildlife_smuggling_0.pdf.
- Shepherd, C. R. (2006). The bird trade in Medan, North Sumatra: an overview. *BirdingASIA* 5: 16–24. Retrieved from: <https://www.traffic.org/site/assets/files/5655/bird-trade-medan.pdf>.
- Shepherd, C. R., Sukumaran, J. and Wich, S. A. (2004). Open Season: An analysis of the pet trade in Medan, Sumatra 1997-2001. TRAFFIC Southeast Asia.
- Shepherd, C.R., L. Shepherd, and KE Foley. (2013). Straw-headed Bulbul *Pycnonotus zeylanicus*: legal protection and enforcement action in Malaysia. *BirdingASIA* 19: 92-94.
- Sodhi, N.S., Koh, L.P., Brook, B.W. and Ng, P.K. (2004). Southeast Asian biodiversity: an impending disaster. *Trends in Ecology and Evolution* 19: 654- 660.
- Sodhi, N.S., Posa, M.R.C., Lee, T.M., Bickford, D., Koh, L.P. and Brook, B.W. (2010). The state and conservation of Southeast Asian biodiversity. *Biodiversity and Conservation* 19: 317-328.
- Williams, V.L., Cunningham, A.B., Kemp, A.C., and Bruyns, R.K. (2014). Risks to Birds Traded for African Traditional Medicine: A Quantitative Assessment. *PLoS ONE* 9(8): e105397. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0105397>.

RECOMMANDATIONS DU PREMIER SOMMET
SUR LA CRISE DU COMMERCE DES OISEAUX CHANTEURS EN ASIE:
LES 28 ESPÈCES PRIORITAIRES ET LEUR STATUT SUR LA LISTE ROUGE DE L'UICN
EN SEPTEMBRE 2015

Niveau 1 = priorité absolue et nécessitant une action immédiate (bleu);
Niveau 2 = préoccupation élevée, mais nécessitant des recherches plus poussées (gris)

| Espèce | Nom scientifique | UICN | CITES | États de l'aire de répartition dans les Grandes îles de la Sonde |
|--|----------------------------------|---------------------------------------|-------|--|
| Black-winged Myna | <i>Acridotheres melanopterus</i> | CR (2015) | NA | ID: Java and Bali |
| Common Hill Myna | <i>Gracula religiosa</i> | LC (2012) | II | BN, ID, MY, MM, SG, TH |
| Asian Pied Starling | <i>Gracupica contra</i> | LC (2012) | NA | ssp <i>jalla</i> : ID only but probably extinct in wild, only in breeding facilities |
| White-rumped Shama | <i>Copsychus malabaricus</i> | LC (2013) | NA | BN, ID, MY, MM, SG, TH |
| Javan White-eye | <i>Zosterops flavus</i> | NT (2012) | NA | ID: Java, Kalimantan |
| Java Sparrow | <i>Lonchura oryzivora</i> | VU (2012) | II | ID: Java, Bali |
| Silver-eared Mesia | <i>Leiothrix argentea</i> | LC (2012) | II | ID: Sumatra, MY |
| Straw-headed Bulbul | <i>Pycnonotus zeylanicus</i> | VU (2012) | II | BN, ID, MM, MY, SG, TH |
| Rufous-fronted Laughingthrush | <i>Garrulax rufifrons</i> | EN (2013) | NA | ID: Java |
| Bali Myna | <i>Leucopsar rothschildi</i> | CR (2015) | I | ID: Bali |
| Sumatran Laughingthrush | <i>Garrulax bicolor</i> | VU (2013) | NA | ID: Sumatra |
| Javan Green Magpie | <i>Cissa thalassina</i> | CR (2015) | NA | ID: Java |
| Oriental Magpie Robin | <i>Copsychus saularis</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY, MM, SG, TH |
| Sumatran Leafbird | <i>Chloropsis media</i> | LC (2012) | NA | ID: Sumatra |
| Sunda Laughingthrush | <i>Garrulax palliatus</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY |
| Ruby-throated Bulbul | <i>Pycnonotus dispar</i> | LC (2012, as <i>P. melanicterus</i>) | NA | ID: Java, Sumatra |
| Greater Green Leafbird | <i>Chloropsis sonnerati</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MM, MY, SG, TH |
| Orange-spotted Bulbul | <i>Pycnonotus bimaculatus</i> | LC (2012) | NA | ID: Java, Sumatra |
| Chestnut-capped Thrush | <i>Geokichla interpres</i> | NT (2012) | NA | BN, ID, MY, TH |
| Orange-headed Thrush | <i>Geokichla citrina</i> | LC (2012) | NA | ID, MY, MM, SG, TH |
| Chestnut-backed Thrush | <i>Geokichla dohertyi</i> | NT (2012) | NA | ID |
| Javan Myna | <i>Acridotheres javanicus</i> | LC (2012; as <i>A. grandis</i>) | NA | ID: Java, Bali |
| Pin-tailed Parrotfinch | <i>Erythrura prasina</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY, MM, TH |
| Grey-cheeked Bulbul | <i>Alophoixus bres</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY, MM, TH |
| Zosterops group (including Oriental White-eye) | <i>Zosterops spp.</i> | LC (2012, for <i>Z. palpebrosus</i>) | NA | BN, ID, MY, MM, SG, TH |
| Hill Blue Flycatcher | <i>Cyornis banyumas</i> | LC (2013) | NA | BN, ID, MY, MM, TH |
| Asian Fairy Bluebird | <i>Irena puella</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY, MM, SG, TH |
| Long-tailed Shrike | <i>Lanius schach</i> | LC (2012) | NA | BN, ID, MY, MM, SG, TH |

LC: Least Concern, NT: Near Threatened, VU: Vulnerable, EN: Endangered, CR: Critically Endangered
CITES = Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora. NA: Not Applicable, I: Appendix I listed, II: Appendix II listed
BN: Brunei, ID: Indonesia, MM: Myanmar, MY: Malaysia, SG: Singapore, TH: Thailand.

Table from: Lee, J.G.H., Chng, S.C.L. and Eaton, J.A. (eds). (2016). Conservation strategy for Southeast Asian songbirds in trade. Recommendations from the first Asian Songbird Trade Crisis Summit 2015 held in Jurong Bird Park, Singapore, 27–29 September 2015.

BUDGET ET SOURCE DE FINANCEMENT PROVISOIRES
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DE RESOLUTIONS OU DÉCISIONS

D'après la Résolution Conf. 4.6 (Rev. CoP16) sur la *Soumission des projets de résolutions et autres documents destinés aux sessions de la Conférence des Parties*, la Conférence des Parties décide que tout projet de résolution ou de décision soumis à une session de la Conférence des Parties, s'il a des conséquences sur le budget et la charge de travail du Secrétariat ou des comités, doit inclure un budget couvrant le travail qu'il implique, avec indication de la source du financement. Les auteurs de ce document proposent donc le budget et source de financement provisoires suivants.

Les tâches assignées au Comité pour les animaux dans les projets de décisions pourraient nécessiter des travaux intersessions du Comité ainsi que du temps pendant ses sessions. Toutefois, Sri Lanka estime que ces travaux peuvent prendre place dans le programme de travail courant du Comité sans nécessiter de financement supplémentaire.